

Lutte des agnelles : le poids ne suffit pas

Quels que soient son âge à la mise à la reproduction et son type génétique, l'agnelle de renouvellement présente des particularités qui influencent directement son taux de fertilité. Parmi les deux conditions à respecter **afin d'atteindre 80 % de fertilité lors de leur première mise à la reproduction, le moment de l'année est essentiel**. En effet, la durée de la saison sexuelle des agnelles est courte : en général, de septembre à décembre. Certes, les races dites « désaisonnées » ont la capacité de se reproduire en lutte naturelle au printemps. De façon très schématique, il s'agit des races rustiques, prolifiques ainsi que des Ile de France, Berrichon du Cher et Charmoise dans les races bouchères.

Une mauvaise réponse à l'effet mâle

Mais la faculté à répondre à l'effet mâle ne s'applique qu'aux femelles adultes. Les résultats de fertilité des agnelles en lutte naturelle de printemps sont très variables et en général médiocres. Pour assurer leur fertilité, deux méthodes alors sont mises en œuvre : **la synchronisation des chaleurs au printemps et au cours de la première moitié de l'été ou bien la lutte naturelle en automne**.

En saison sexuelle, **le poids des agnelles à la première mise à la reproduction reste le principal facteur de variation de la fertilité**. L'objectif des deux tiers du poids adulte, soit 47 kg pour les races lourdes utilisées en France, reste la référence. Pour les agnelles n'atteignant pas ce poids plancher, le taux de fertilité est en effet inférieur de 33 %.

Pour en savoir plus sur la conduite des agnelles, une fiche technique est à votre disposition sur ciirpo.idele.fr : « *itinéraires d'une agnelle de renouvellement productive* ».

Les activités du CIIRPO sont financées par l'Union Européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Région Centre-Val de Loire

Au printemps, il est conseillé de synchroniser les agnelles pour assurer leur fertilité.



Crédit photo : CIIRPO

*Laurent FICHET, Stéphane MIGNÉ, Aurore PRIEUR DE LA COMBLE, Carole LE CREFF
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Laurence SAGOT (Institut de l'Elevage/CIIRPO)*